

Certificat professionnel en maîtrise des risques et contrôle permanent

1. Objectifs généraux

Les objectifs sont de former et certifier des agents dans le domaine du contrôle permanent et de la maîtrise des risques opérationnels. À l'issue de la formation, les certifiés seront aptes à :

- Comprendre les enjeux de la maîtrise des risques et la gouvernance associée.
- Identifier les risques sur un processus/métier.
- Évaluer et piloter les risques opérationnels sur un périmètre.
- Tenir un référentiel de contrôles, rédiger un programme annuel de contrôle et mener des contrôles.
- Communiquer sur les risques et les contrôles et donner du sens au dispositif de maîtrise des risques.

2. L'équipe pédagogique

La formation sera assurée par une équipe disposant d'une connaissance théorique, d'une part, et par des praticiens du contrôle permanent et périodique dans un environnement bancaire, d'autre part. L'équipe d'animateurs et d'animatrices présente les caractéristiques suivantes :

- Ils travaillent au sein de l'AFGES depuis de très nombreuses années. Ils ont l'habitude de travailler ensemble et ont participé à l'élaboration du certificat, gages de leur implication et de leur engagement.
- Ils animent déjà régulièrement des formations sur des thèmes similaires au programme du certificat.
- Ils connaissent donc la matière ainsi que la population à former.
- Ils cumulent tous une expérience bancaire et une expérience dans un département conformité.
- Ils sont tous titulaires d'un titre universitaire ou diplôme d'une grande école.
- Ils ont tous été formés aux techniques d'animation et suivent régulièrement en interne des stages de perfectionnement à ces techniques d'interaction.
- Des référents internes de la Direction de la Prévention des Risques (DPR) des retours d'expériences de certifiés de précédentes promotions ainsi que des professionnels de la gestion des risques et des contrôles, interviennent aussi dans ce certificat, dans le cadre des modules ou des tables rondes.

Informations pratiques

Critères d'admission

- 3 ans d'ancienneté à la Banque de France au jour des tests ou 3 ans d'expérience hors Banque de France dans le domaine du contrôle permanent et/ou de la maîtrise des risques;
- et
- 1 an minimum d'expérience à la Banque de France dans le domaine du contrôle permanent et/ou de la maîtrise des risques.

Validation du certificat

- QCM notés à l'issue des modules 1 et 3.
- Cas pratique individuel noté à l'issue du module 2.
- Note professionnelle : exposer une problématique risque ou contrôle permanent validée par la DPR
- Soutenance orale (sur la base d'un rapport sur la note professionnelle) devant des représentants DPR/DFU/AFGES.

Afges

29 rue Lauriston - 75116 Paris
Tél. : 01 70 61 48 60
Email : contact@afges.com

Horaires

9 h/12 h 30 - Pause déjeuner - 14 h/17 h 30.

Contact

DPR

- Romain BALLERAUD
romain.balleraud@banque-france.fr - 01 42 97 77 46
- Alexis CHARTON
alexis.charton@banque-france.fr - 01 42 92 95 06

DFU

- Maryse LAMOTTE
maryse.lamotte@banque-france.fr - 01 61 44 19 35



Certificat professionnel en maîtrise des risques et contrôle permanent

5^E PROMOTION 2021/2022



Certificat professionnel en maîtrise des risques et contrôle permanent

3. Méthodes et outils pédagogiques

- Cas pratiques individuels et collectifs, noté ou libres.
- Table ronde.
- Questionnaires à choix multiples (QCM).
- Entraînement à l'oral.
- Synthèses.

4. Durée

- 1 heure, test de sélection.
- 12 jours de formation.
- 1 heure de soutenance à l'oral.

5. Programme détaillé

Module 1 : introduction aux bases légales et concepts du contrôle interne - 1 jour

- Rappel des notions de risque et de contrôle.
- Compréhension des enjeux des éléments d'un dispositif de contrôle.
- Rôle des référentiels normatifs de contrôle (Coso).
- La réglementation sur le dispositif de contrôle et la gestion des risques.
- QCM de fin de session noté.

Module 2 : suivi et maîtrise des risques opérationnels - 4 jours

- Contexte réglementaire et normatif encadrant le RO.
- Organisation et outils du dispositif à la BDF.
- Dispositif de maîtrise des RO : le contrôle permanent.
- La sécurité des SI (SSI).
- Focus sur les prestations essentielles externalisées.
- La collecte d'incidents et de pertes.
- Indicateurs et reporting.
- Les outils de suivi et maîtrise du RO en place à la BDF.
- Bilans des Impacts sur les Activités (BIA).
- Plans de Continuité d'Activité (PCA).

- Focus sur le risque de fraude.
- Cas pratique en groupe.
- Cartographie des risques.
- Évaluation : Cas pratique individuel noté à l'issue du Module 2.

Module 3 : dispositif de maîtrise des risques et contrôle permanent - 4 jours

- Les nouveaux enjeux du contrôle permanent.
- L'organisation du contrôle permanent au sein de la BDF.
- L'appréciation du contexte des contrôles.
- La charte de contrôle permanent de la BDF.
- L'organisation du contrôle permanent au sein de la BDF.
- Les outils et techniques du contrôle permanent.
- Interactions entre contrôle permanent et conformité.
- La protection des données personnelles.
- Les enjeux déontologiques.
- Mise en œuvre du contrôle permanent 2^e ligne.
- Pilotage du contrôle permanent (management et reporting).
- Évaluation : QCM noté sur la partie contrôle permanent (Module 3).
- Table ronde avec les acteurs de la profession.

Module 4 : compétences relationnelles - 2 jours

- Connaître son environnement.
- Savoir communiquer avec les différents interlocuteurs.
- Développer son potentiel et sa dimension personnelle.
- Un entretien efficace.
- Les enjeux de la communication écrite.
- Les techniques de communication écrite.
- La synthèse.
- La communication finale.

Module 5 : préparation à l'oral - 1 jour

- Cas pratique sur les pratiques commerciales.
- Construction d'une cartographie sur ce thème.
- Déontologie vis-à-vis des marchés financiers.
- Le cadre réglementaire international.
- Le rôle des acteurs.
- Les principaux risques et les contrôles associés.
- Quiz final (15 questions).

Module 6 : soutenance devant un jury - 1 heure

6. Dates 2021/2022

Modules	Durée	Dates
Test de sélection	1 h	7 au 8 octobre 2021
Module 1 : introduction aux bases légales et concepts du contrôle interne	1 j	Béatrice BON MICHEL : 17 novembre 2021
Module 2 : suivi et maîtrise des risques opérationnels	4 j	Yvan ALLIOLI : 18 et 19 novembre, 14 décembre 2021 Philippe NOIROT et Bolly PHUM : 15 décembre 2021
Module 3 : dispositif de maîtrise des risques et contrôle permanent	4 j	Gaëlle AZRIA : 13 et 14 janvier 2022 27 et 28 janvier 2022
Atelier interne : échanges sur les bonnes pratiques avec des interlocuteurs de la BDF (Déontologie, DPD, RSI)	1 j	1 ^{er} février 2022
Module 4 : compétences relationnelles	2 j	Béatrice BON MICHEL : 2 et 3 février 2022
Module 5 : préparation à l'oral	1 j	Béatrice BON MICHEL et Gaëlle AZRIA : 8 mars 2022
Module 6 : soutenance devant un jury	1 h	Représentants DPR/DFU/AFGES : 31 mars et 1 ^{er} avril 2022